

*Le Sénat*

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Nielsen:** Et pourquoi vos collègues ne sont-ils pas ici?

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Ce n'est un secret pour personne. Je viens de mentionner la réception offerte par le Congrès du travail du Canada; bon nombre d'entre eux s'y trouvent avec, sans doute, un ou deux conservateurs. Quoi qu'il en soit, j'imagine que le leader du gouvernement à la Chambre se rendait compte que ce n'était pas le soir indiqué pour un débat important ou sérieux, et que nous ferions aussi bien de choisir quelque chose d'amusant et de divertissant. Si nous avons tourné le bill en dérision, monsieur l'Orateur, c'est à vrai dire que nous y voyons un objet de risée.

Certaines des observations qui ont été faites m'ont amusé. Par exemple, le député de Kingston et les Îles (M<sup>me</sup> MacDonald) a tenté de dire que nous devrions discuter une question plus importante et elle a fait allusion, en passant, à la cherté de la vie. Mais, monsieur l'Orateur, c'est précisément ce que fait le bill: il permettra à deux personnes de faire face au coût élevé de la vie, car leur nomination leur donnera droit à une indemnité de \$18,000 par an et à une allocation annuelle de \$4,000 exempte d'impôt, jusqu'à l'âge de 75 ans.

**M. Nielsen:** Et voix au chapitre au Parlement.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Allons donc, voix au chapitre au Parlement! Mon honorable ami n'a eu que cela à la bouche toute la soirée, soit debout, soit assis, et je suppose qu'il se sent encouragé par certaines des choses qu'a dites le député de Kenora-Rainy River (M. Reid).

J'aime bien le député de Kenora-Rainy River. Il vient de là-haut, de la partie ouest du pays contiguë à la province du Manitoba. Il est assis à côté de mon honorable ami de Saint-Boniface. Par osmose, il prend certaines bonnes idées et une dose raisonnable de décence. Mais, ce soir, je l'ai entendu dire que nous devrions nommer des représentants du Nord au Sénat, afin que celui-ci se trouve en plein dans le courant de la politique publique du Canada. Monsieur l'Orateur, je sais que je ne devrais pas signaler que vous souriez vous-même, mais vous n'avez pas le choix. Le Sénat, en plein dans le courant de la politique publique du Canada? Allons donc! C'est même inutile de le dire aux sénateurs, car ils savent à quoi s'en tenir. Il semble que l'honorable représentant de Kenora-Rainy River a des courants d'air dans la tête.

**Une voix:** Causés par des nuvites?

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Mais non, la nuvite n'a pas cours au Sénat.

**M. Ouellet:** Pas encore.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Il a dit que, grâce à cette mesure, le Nord entrerait en plein dans le courant de la vie canadienne. Monsieur l'Orateur, même si

pour ainsi dire, nous ne faisons que passer le temps car nous ne sommes pas très nombreux ce soir, ne laissons pas le député nous faire croire que le fait d'être représentée au Sénat amène une partie du pays dans le courant de la vie canadienne. Comment quelqu'un peut-il dire une telle chose?

Il a ensuite invoqué une autre raison: la représentation du Nord au Sénat lui donnerait accès aux leviers de gouvernement. Je ne crois pas que ce soit là la fonction du Sénat. Si c'était vrai, si certains des messieurs et des dames qu'on y trouve, avec leurs titres de directeurs de sociétés ou autres, avaient accès aux leviers de gouvernement que nous ne connaissons pas, peut-être devrions-nous discuter au grand jour de ce conflit d'intérêts. Mais, monsieur l'Orateur, le courant de la vie canadienne ne passe pas dans l'autre partie de cet édifice. Le Sénat n'est pas en plein dans le courant de la politique publique du Canada. Il s'agit d'un groupe de retraités privilégiés qui touchent une indemnité de \$18,000 par an, et \$4,000 exempts d'impôt, depuis leur nomination jusqu'à l'âge de 75 ans et, pour ceux d'entre eux qui ont été nommés avant l'établissement de la limite d'âge de 75 ans, pour le reste de leurs jours.

**Mlle MacDonald (Kingston et les Îles):** Ne soyez pas chatouilleux sur l'âge.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Mon âge ne me gêne pas du tout. Il n'y a pas si longtemps, j'ai participé avec un de mes amis personnels à un débat à la radio. Je parle de mes amis personnels, même si je ne les respecte pas parce qu'ils sont sénateurs. J'ai déclaré que 20 ou 25 d'entre eux, tout au plus, travaillaient réellement et mon ami, le sénateur, ne m'a pas contredit sur ce point. Nous le savons quand nous nous y rendons. Combien sont là? Les comités font, bien sûr, un certain bon travail. Mais il n'est pas nécessaire de garder 102 et, une fois que ce bill aura été adopté, 104 Canadiens sur la liste de paye du pays tout simplement pour faire faire de temps à autre un certain travail de comité même par les excellents 25 ou 30 sénateurs travaillant qui peuvent être au poste.

● (2120)

**M. Nielsen:** Croyez-vous qu'ils adopteront le bill?

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Le Sénat? Quelqu'un voudrait-il parier combien de temps ils prendront? Je mise cinq cents qu'ils prendront cinq minutes. Maintenant que j'ai dit cela, Monsieur l'Orateur, ils s'assureront d'en prendre au moins dix.

Le député du Yukon (M. Nielsen) a beaucoup parlé du fait que le Sénat est une réalité; comme il est une réalité, le Nord ne devrait-il pas y être représenté? Monsieur l'Orateur, on ne corrige pas une erreur en y ajoutant, en la rendant pire. Si c'est une erreur pour le pays que d'avoir un corps de gens autorisé à participer au processus législatif sans avoir de comptes à rendre à la population, si c'est une erreur d'en avoir 102, c'est une erreur encore plus grande d'en avoir 104.